

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17176253

de



Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

06 DEC. 2017

P.O. Le greffier,
Greffé

N° d'entreprise : **0466.790.130**

Dénomination

(en entier) : **Bernard Finance**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Longue Haie, 31 à B-4650 HERVE (GRAND RECHAIN)**

Objet de l'acte : Nominations - Démission

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE TENUE LE 26 OCTOBRE 2017

Le 26 octobre 2017, au siège social, s'est réunie l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société anonyme BERNARD FINANCE.

BUREAU

La séance est ouverte à 17 H sous la présidence de Cédric GRUTMAN

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés, les actionnaires dont les noms et prénoms ou la dénomination figurent à la liste des présences signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant ouverture de la séance.

EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

Le Président expose que tous les actionnaires de la société sont présents ou représentés et acceptent de délibérer sur l'ordre du jour prévu ci-dessous, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de justifier les convocations. La présente assemblée est donc valablement réunie et peut délibérer sur son ordre du jour, à savoir :

1. Confirmation d'une résolution prise par l'assemblée générale du 3 juin 2016, à savoir le renouvellement des mandats des administrateurs et la désignation d'un nouvel administrateur.
2. Constatation de la fin du mandat d'un administrateur.
3. Désignation d'un nouvel administrateur.

RESOLUTIONS

1. Confirmation d'une résolution prise par l'assemblée générale du 3 juin 2016

Les résolutions de l'assemblée générale du 3 juin 2016 portant sur les mandats d'administrateur n'ont pas fait l'objet d'une publication aux annexes du Moniteur, la présente assemblée confirme dès lors les résolutions prises par cette assemblée au niveau des mandats, à savoir :

la décision de renouveler pour une période de 6 ans à compter du 3 juin 2016, les mandats de :

- o Cédric GRUTMAN, domicilié à 4800 Verviers, Transvaal, 60 ;
- o Quentin GRUTMAN, domicilié à NJ07043 Montclair, 18 (Etats-Unis) ;
- o Sébastien GRUTMAN, domicilié à 4800 Petit Rechain, Rue Moinerie, 45 ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

oMarie-Séverine GRUTMAN, domicilié à 4000 Liège, Rue des Augustins, 30 ;
oLarry GRUTMAN, domicilié à 4000 Liège, Rue du Vivier, 24 ;
oBernard GRUTMAN, alors domicilié à 4650 Grand-Rechain, rue Longue Haie, 31.
•la décision de nommer un nouvel administrateur pour la même période, Mademoiselle Charlotte GRUTMAN, domiciliée à 1950 Krainem, Avenue Baron d'Huart, 254.

Les administrateurs ont tous accepté leur mandat.

2. Constatation de la fin du mandat d'un administrateur

L'assemblée acte la fin du mandat de Monsieur Bernard GRUTMAN, décédé le 15 juillet 2017.

3. Désignation d'un nouvel administrateur

L'assemblée décide à l'unanimité de désigner en qualité d'administrateur, pour une période de 6 ans à compter de ce jour, Madame Vivianne RENSONNET, domiciliée à 4650 Grand-Rechain, rue Longue Haie, 31.

Madame RENSONNET accepte son mandat.

L'assemblée donne pouvoir à Laurent SCHEVENELS, ou tout autre avocat du cabinet FOGUENNE et Associés, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 pour assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h après lecture et approbation du présent procès-verbal. Les actionnaires signent le présent PV.

En suite de cette assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni et a pris les décisions suivantes.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 26 OCTOBRE 2017

Les administrateurs se réunissent en Conseil d'administration et prennent à l'unanimité les décisions suivantes :

1.Le Conseil confirme la décision des administrateurs de prolonger le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Bernard GRUTMAN à partir du 3 juin 2016 pour une période de 6 ans.

2.Le conseil acte la fin du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Bernard GRUTMAN au 15 juillet 2017.

3.Le conseil décide de désigner comme nouvel administrateur délégué, Madame Vivianne RENSONNET pour une période de 6 ans à compter de ce jour. Madame RENSONNET accepte ce mandat.

4.Le conseil donne pouvoir à Laurent Schevenels, ou tout autre avocat du cabinet FOGUENNE et Associés, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 pour assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

La séance est levée à 18h30.

déposés en même temps : l'original du PV de l'AG et l'original du PV du CA